



Agreste Bourgogne

Numéro 143 - janvier 2013

recensement agricole 2010

Villes et campagnes bourguignonnes : des agricultures contrastées

En Bourgogne, la disparition d'exploitations agricoles est plus importante dans les pôles urbains qu'en périphérie et dans l'espace rural. Cependant, les structures restantes voient leur surface augmenter. Malgré une forte diminution des effectifs en dix ans, maraîchage et horticulture sont toujours bien représentés en ville. Bénéficiant de la proximité des consommateurs, la commercialisation en circuit court y est deux fois plus fréquente que dans les autres territoires. Compte-tenu de ces spécificités, l'agriculture urbaine nécessite proportionnellement plus de main d'œuvre et fait plus souvent appel au salariat. Peu spécifique, l'agriculture périurbaine est très semblable à celle des espaces ruraux proches.

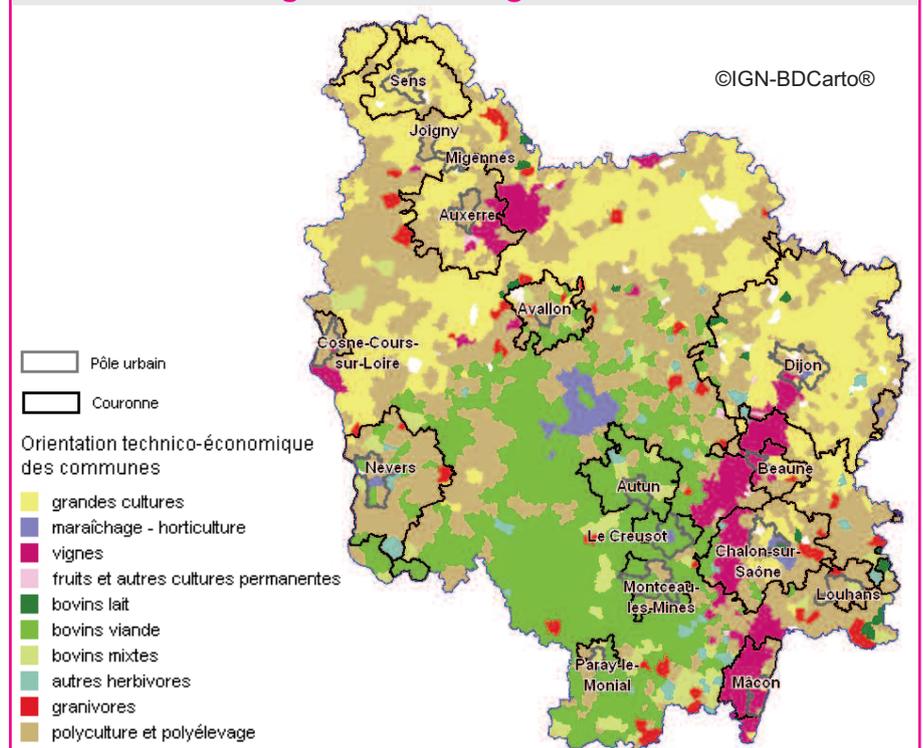
Le territoire bourguignon se répartit en trois ensembles caractérisés par leurs liens avec la ville en matière d'emplois. En 2010, la Bourgogne compte ainsi 16 pôles urbains sur 76 communes offrant au moins 5 000 emplois. Leurs couronnes, territoires dont les résidents vont dans ces pôles pour leur travail, couvrent 675 communes. Le territoire peu influencé par la ville concerne finalement 68 % de la surface régionale et 35 % de la population.

Les exploitations urbaines

En 2010, les pôles urbains sont le siège de 4 % des exploitations. Ces

structures urbaines valorisent 3 % des surfaces et représentent 5 % de l'emploi agricole. Au cours de la dernière décennie, une exploitation urbaine sur trois a disparu, soit une proportion plus importante qu'au niveau régional (23 %). Au cours de la même période, la surface totale exploitée est stable (+ 0,5 %). Le recensement agricole ne permet toutefois pas de localiser les surfaces qui sont ramenées à la commune du siège des exploitations. Les surfaces peuvent donc appartenir à différents ensembles territoriaux. L'évolution de cette surface n'est pas homogène : elle progresse dans la moitié des pôles et diminue dans l'autre moitié. La plus forte baisse

Céréales et vignes dans les grandes aires urbaines



Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, Insee - Recensement de la population 2009

La Bourgogne : un territoire essentiellement rural

	Nombre		Superficie		Superficie agricole des exploitations		Population légale 2009	
	communes	exploitations	en km ²	en % de la superficie régionale	en ha	en % de la SAU régionale	Nombre d'habitants	en % de la population régionale
Pôles urbains	76	833	1 245	4%	52 213	3%	676 466	41%
Couronnes	675	5 802	8 862	28%	478 963	27%	396 023	24%
Espace rural	1 295	13 697	21 475	68%	1 231 433	70%	569 951	35%
Bourgogne	2 046	20 332	31 582	100%	1 762 609	100%	1 642 440	100%

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, Insee - Recensement de la population 2009

est enregistrée pour le pôle de Dijon (- 13 %) alors que la progression la plus importante concerne le pôle de Paray-le-Monial (+ 38 %). Conséquence de cette restructuration, les exploitations se sont agrandies : en 2010, elles exploitent en moyenne 63 hectares contre 42 en 2000. Elles sont cependant plus petites que la moyenne régionale (87 hectares). L'activité dominante est l'élevage d'herbivores, pratiqué par un tiers d'entre elles. Malgré la disparition de près de 60 % des exploitations mixtes polyculture-polyélevage depuis 2000, il n'y a pas de spécialisation dominante et le triptyque bourguignon élevage allaitant, grandes cultures et viticulture concerne six exploitations sur dix. Les villes se caractérisent surtout par l'importance du secteur maraîchage horticulture : un quart des exploitations spécialisées dans cette activité y sont situées. Toutefois, elles ont été nombreuses à cesser leur activité au cours de la dernière décennie : une sur deux a disparu contre une sur quatre au niveau régional.

La proportion d'exploitations de faible dimension économique (moins de 25 000 € de production brute

standard, PBS) est plus élevée dans les pôles urbains : un tiers des exploitations sont dans ce cas, contre un quart dans la région.

Malgré leur petite taille, les exploitations des villes nécessitent plus de main d'œuvre : on compte 2,3 UTA par exploitation urbaine en moyenne contre 1,7 dans la région. La main d'œuvre est moins familiale et le salariat plus développé que dans les autres territoires. Les exploitants des villes sont plus âgés que la moyenne : 51 ans contre 49. 61 % des exploitations urbaines comptent au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus. Parmi ceux-ci, plus de la moitié ne connaissent pas leur successeur et un sur cinq affirme que son exploitation va disparaître. Les exploitants urbains ont une formation générale plus poussée : 24 % d'entre eux ont au moins le niveau baccalauréat contre 18 % des ruraux. Par contre, ils sont plus nombreux à n'avoir aucune formation agricole : 42 % contre 37 % pour la moyenne régionale. Les femmes sont un peu plus nombreuses à la tête d'exploitations urbaines (19 % contre 17 % ailleurs). L'agriculture urbaine bénéficie de la proximité des

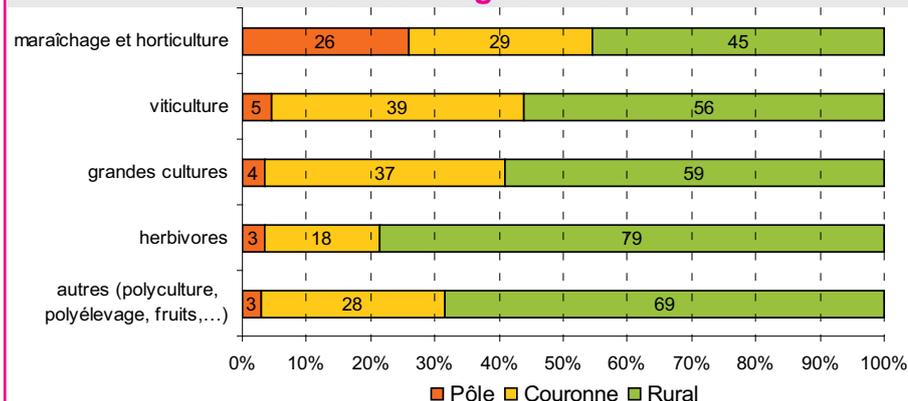
consommateurs. Ainsi, les exploitations des villes sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à vendre en circuit court (19 % contre 10 %). La commercialisation de légumes est la plus fréquente. La vente à la ferme constitue le principal mode de commercialisation en circuit court, dans 46 % des cas. Cependant, les agriculteurs urbains en circuit court fréquentent plus souvent les marchés, 38 % contre 26 % pour les autres exploitations en circuit court. Les agriculteurs urbains ne se distinguent pas en matière de production biologique, à hauteur de 4 %.

Les exploitations de la périphérie et de l'espace rural

Trois exploitations bourguignonnes sur dix ont leur siège situé en couronne urbaine. La surface agricole ainsi mise en valeur représente 27 % de la surface régionale. Toutefois, ces exploitations périurbaines sont celles qui ont le plus souffert de la perte de terres agricoles : la surface totale qu'elles mettent en valeur a diminué de 1,5 % en dix ans, deux fois plus qu'au niveau régional. Elles exploitent en moyenne 83 hectares, contre 64 en 2000. L'activité économique dominante de ces fermes réside dans les productions végétales, grandes cultures pour 32 % et viticulture pour 26 %. L'élevage d'herbivores ne concerne que 25 % d'entre elles contre 39 % au niveau régional. C'est dans ce territoire que la proportion d'exploitations de grande dimension économique (PBS supérieure à 100 000 €) est la plus forte : 46 %, contre 41 % dans la région.

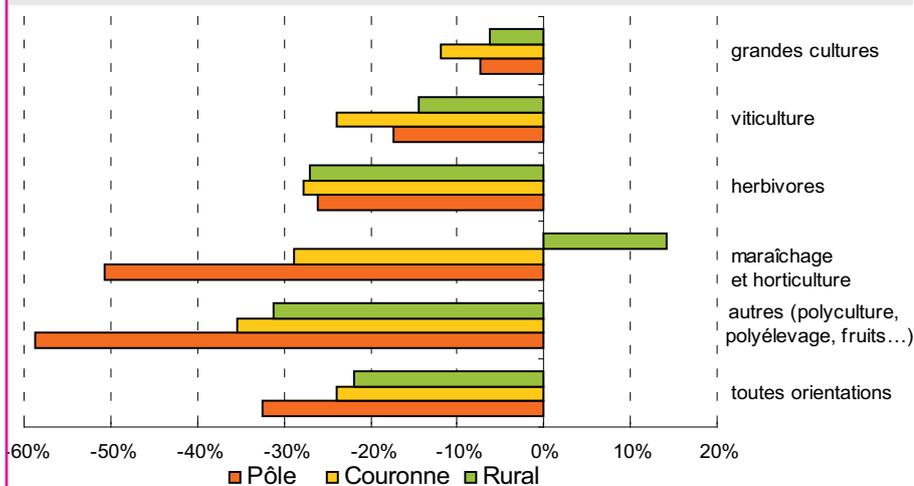
L'espace bourguignon à dominante rurale regroupe les deux tiers des

Un quart des exploitations maraîchères ou horticoles ont leur siège en ville



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La moitié des exploitations de maraîchage horticulture des villes ont disparu en 10 ans



Note de lecture : Entre 2000 et 2010 le champ des exploitations recensées a changé (prise en compte des exploitations productrices de sapin de Noël), ce qui explique l'augmentation du nombre d'exploitations horticoles en milieu rural

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

exploitations et des emplois agricoles. Ces structures exploitent en moyenne 90 hectares. C'est dans ce territoire que se concentrent près de 80 % des exploitations spécialisées dans l'élevage d'herbivores, en particulier de bovins allaitants. C'est également là que la part d'exploitations viticoles ou maraîchères est la plus faible.

Les exploitations périurbaines et rurales ont des caractéristiques proches. En dix ans, près d'un quart d'entre elles ont disparu, manifestant ainsi une même résistance à l'érosion. L'âge moyen (49 ans) des exploitants est identique, tout comme le nombre moyen d'actifs par exploitation (1,7 UTA). La structure de la main d'œuvre est très voisine : environ 70 % du travail est réalisé par la famille et 20 % par des

salariés permanents. Dans les deux territoires, une exploitation sur dix commercialise via des circuits courts, surtout par la vente en ferme.

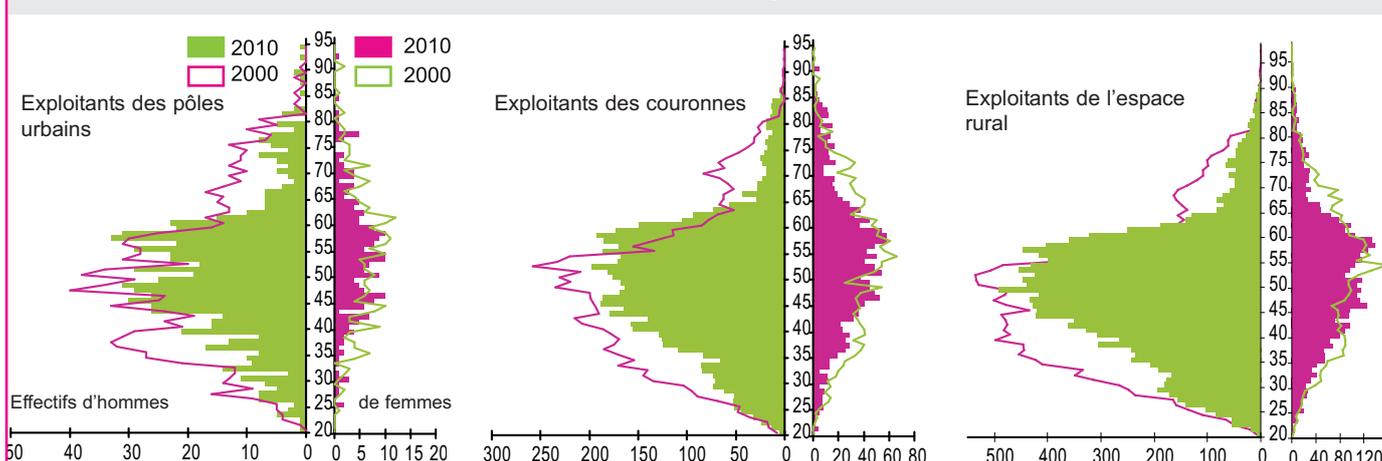
Légumes et fleurs des villes

Un producteur de légumes frais sur cinq est situé en ville. Si ces producteurs urbains ne mettent en valeur que 5 % des surfaces en légumes, ils exploitent 31 % des surfaces cultivées sous serre ou sous abri haut et 7 % des surfaces en plein air consacrées au maraîchage. Les principaux légumes cultivés sont la salade (14 % des surfaces régionales), l'oignon et la tomate (28 %). 39 % des producteurs de légumes urbains sont spécialisés dans cette activité. Les autres producteurs sont essentiellement spécialisés en horti-

culture (38 %) ou en grandes cultures (11 %). Trois pôles urbains concentrent l'essentiel des exploitations maraîchères : Chalon-sur-Saône (30 %), Louhans (29 %) et Dijon (12 %). Situés à proximité des consommateurs, les maraîchers urbains sont nombreux à écouler leur production via des circuits courts (79 %). La vente sur les marchés constitue leur principal mode de commercialisation (42 %) devant la vente à la ferme (22 %) et en paniers (10 %). Cependant, les maraîchers urbains sont proportionnellement moins nombreux à être engagés en agriculture biologique que ceux du reste du territoire : 8 % contre 18 %. L'horticulture est également une particularité de l'agriculture urbaine. 35 % des producteurs bourguignons sont installés dans un pôle urbain. Ils exploitent 38 % des surfaces ornementales en plein air ou sous abri bas. La quasi-totalité d'entre eux sont spécialisés dans cette activité (95 %) tandis que les trois quarts commercialisent des produits de leur exploitation via des circuits courts. Les agglomérations de Chalon-sur-Saône surtout, et de Louhans, regroupent la moitié des producteurs, mais aucun pôle urbain bourguignon n'en est totalement dépourvu. Au cours des 10 dernières années, les horticulteurs urbains ont été plus touchés que les autres par des arrêts d'activité : leur nombre a ainsi diminué de 43 % contre 27 % dans le reste du territoire bourguignon.

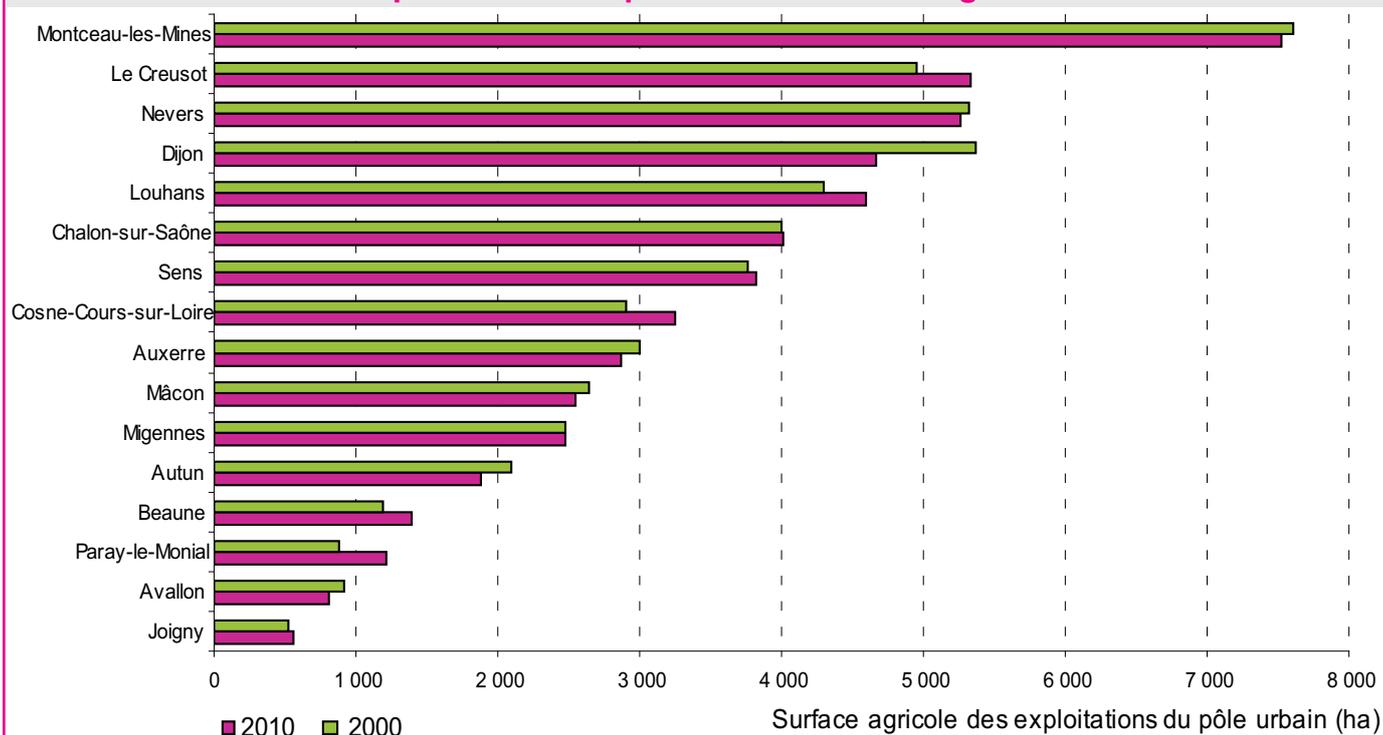
Samuel Bruley

Plus d'exploitants âgés en ville



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les exploitations des pôles de Dijon, Avallon et Autun ont perdu 10 % ou plus de leur surface agricole



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions :

Une exploitation agricole est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à un critère de dimension : 1 hectare de surface agricole utile ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis mères...

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à

25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**. Une exploitation spécialisée dans une production tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

Localisation des surfaces : Les données sont ramenées à la commune du siège de l'exploitation.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de

travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain.

La **couronne** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle.

Pour en savoir plus : - www.draaf.bourgogne.gouv.fr, rubriques recensement agricole, Bourgogne en chiffres
- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Bourgogne - N° 143 - janvier 2013



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 31 28
Fax : 03 80 39 30 99
E-mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Composition : SRISE
Crédit photos : MAAF
Impression : DRAAF
ISSN : 1293 - 1748
Prix : 2,5 euros
Dépôt légal : à parution
© AGRESTE 2013
site internet : www.draaf.bourgogne.gouv.fr

Chiffres clés des exploitations agricoles selon les territoires bourguignons

	Pôle urbain		Couronne		Espace rural	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre d'exploitations	833	1 235	5 802	7 625	13 697	17 535
dont nombre de petites	271	518	1 431	2 427	3 540	5 747
dont nombre de moyennes	255	412	1 717	2 439	4 796	6 611
dont nombre de grandes	307	305	2 654	2 759	5 361	5 177
Surface agricole des exploitations (ha)	52 213	51 940	478 963	486 426	1 231 433	1 236 815
Surface agricole moyenne des exploitations (ha)	63	42	83	64	90	71
Surface agricole moyenne des exploitations moyennes et grandes	89	68	106	90	117	100
Exploitations spécialisées en grandes cultures	176	190	1 831	2 076	2 912	3 103
Exploitations spécialisées dans l'élevage d'herbivores	273	369	1 438	1 991	6 250	8 563
Exploitations spécialisées en viticulture	172	208	1 487	1 955	2 114	2 470
Exploitations spécialisées en maraîchage horticulture	115	233	126	177	201	176
Autres spécialisations (polycultures, polyélevage, fruits,...)	97	235	920	1 426	2 220	3 223
Nombre d'exploitants agricoles	1 015	1 383	7 302	8 991	17 093	20 541
dont nombre de femmes exploitantes	222	270	1 554	1 813	3 665	3 906
Age moyen des exploitants	51	51	49	48	49	48
Nombre d'exploitants de moins de 40 ans	179	338	1 600	2 500	3 799	5 904
Nombre d'exploitants ayant entre 40 et 49 ans	294	335	2 053	2 408	4 947	5 593
Nombre d'exploitants ayant entre 50 et 59 ans	332	361	2 292	2 334	5 364	5 268
Nombre d'exploitants de 60 ans et plus	210	349	1 357	1 749	2 983	3 776
Nombre d'actifs familiaux	1 357	2 004	9 551	12 804	23 316	30 818
Nombre de salariés permanents (hors famille)	782	748	2 354	2 254	5 730	5 401
Nombre d'actifs permanents	2 139	2 752	11 905	15 058	29 046	36 219
Nombre d'UTA familiales	940	1 234	6 780	8 184	16 240	20 154
Nombre d'UTA salariés permanents	675	609	1 932	1 851	4 547	4 292
Nombre d'UTA saisonniers	255	234	1 152	1 209	1 703	1 831
Nombre d'UTA CUMA + ETA	16	9	118	55	233	119
Nombre d'UTA totales	1 886	2 086	9 982	11 297	22 723	26 395
Nombre d'exploitations commercialisant en circuit court	157	nd	661	nd	1 196	nd
Nombre d'exploitations pratiquant une activité de diversification	97	nd	783	nd	1 611	nd
Nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique ou en conversion	31	18	215	71	475	235

Source : Agreste Recensements agricoles 2000 et 2010

Ensemble des exploitations

nd : non disponible

Chiffres clés des exploitations agricoles des pôles urbains

Pôle urbain	Nombre d'exploitations		Dont moyennes et grandes		Surface exploitée (ha)	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Autun	28	34	16	23	1 885	2 090
Auxerre	31	56	25	25	2 865	3 001
Avallon	11	19	9	9	814	922
Beaune	81	99	63	67	1 394	1 187
Chalon-sur-Saône	57	94	34	57	4 010	4 000
Cosne-Cours-sur-Loire	49	57	37	38	3 245	2 902
Dijon	94	125	72	82	4 672	5 372
Joigny	13	12	7	7	563	524
Le Creusot	49	81	31	34	5 335	4 953
Louhans	110	187	60	104	4 590	4 298
Mâcon	81	127	58	81	2 552	2 642
Migennes	22	23	17	17	2 470	2 471
Montceau-les-Mines	90	137	57	82	7 521	7 609
Nevers	52	93	40	46	5 264	5 327
Paray-le-Monial	31	41	11	11	1 214	880
Sens	34	50	25	34	3 818	3 762

Source : Agreste Recensements agricoles 2000 et 2010

Ensemble des exploitations